

Premier chapitre : Vivre ensemble

I.1. L'abc du vivre ensemble

- 21.** Avec “l'enfer c'est les autres”, le rideau tombe sur une pièce de théâtre, écrite par Jean-Paul Sartre en 1943. 1/1

Il est souvent déduit de cette phrase que Sartre considérait que la présence des autres est une source de désagréments, de nuisances et de problèmes.

Isolée de son contexte, cette interprétation ne reflète pas l'idée de son auteur.

1/2 Convaincu de l'importance capitale des autres dans la vie de chacun, Sartre voulait dire que la vie devient un enfer quand les liens avec l'autre deviennent tordus, ce qu'il faut donc éviter comme le confirme notre histoire commune.

L'histoire de notre espèce démontre que l'homme a appris à vivre ensemble, dans des structures organisées.

Au fur et à mesure des siècles, des groupes familiaux se sont réunis en tribus, dont les membres sont devenus de plus en plus nombreux et sédentaires.1/3

La vie en solitaire n'a jamais eu beaucoup de succès. La séparation des congénères est, en règle, vécue comme une punition sévère. Tout à son avantage, l'homme (h/f/x) cherche la compagnie des autres.

Il ne fait pas partie des êtres vivants les plus forts, rapides ou agiles, mais par chance l'homme a pu compter sur le développement continu de son cerveau, ce qui lui a donné, jusqu'à présent, un avantage décisif sur les autres espèces.1/4

Son cerveau permet de “comprendre”, capacité qu'il partage avec d'autres primates et animaux vivant en groupe. 1/5 L'homme a compris qu'il devient plus fort, rapide et agile en associant ses forces à celles d'autres de son espèce.

Vivant, par hypothèse, seul ou en petit groupe, l'être humain porte le poids de sa sécurité, de sa santé, de son instruction et, le cas échéant, de ses proches.

1/1 “Huit clos”, pièce de théâtre.

1/2 Ce que Sartre explique dans un enregistrement, disponible sur internet.

1/3 Voy. notamment : Y. HARARI, *Sapiens, A brief history of humankind*, Londres, Vintage books, 2011, 498 p; D. GRAEBNER, *Debt. The first 5000 years*, New York, Melville house, 2011, 534 p; T. PIKETTY, *Capital et idéologie*, 71-87.

1/4 CHR. DE DUVE, *Genetics of original sin. The impact of natural selection on the future of humanity*, Paris-New Haven – Londres, Oile Jacobs – Yale University Press, 2010, 223 p.

1/5 Les lions, les loups, les dauphins... Le vivre ensemble des oiseaux a été analysé et décrypté par V. Despret (*Habiter en oiseau*, Arles, Actes Sud, 2020, 197 p) en se servant d'observations de nombreux ornithologues

Un contretemps ou une succession de (petits) malheurs peut mettre fin à son existence et mettre le groupe en danger.^{1/6}

L'élargissement du groupe fait qu'il peut compter sur d'autres hommes et femmes adultes qui, non seulement, prennent soin de tous ^{1/7}, mais répartissent aussi les tâches nécessaires à leur sécurité, leur santé et leur instruction. Tirant profit des connaissances et des expériences acquises en groupe, notamment par la répartition des tâches, l'homme a su développer et améliorer les conditions de sécurité, de santé et d'enseignement des membres, qui font partie du vivre ensemble.

La protection du groupe lui donne en outre l'occasion de s'épanouir par des activités de son choix. Il a découvert les possibilités que lui offre la libre disposition.

- 22.** Comme les autres espèces, l'homme est obligé de vivre en fonction de ses besoins, auxquels il doit répondre en temps et en heure, seul ou en groupe. Il doit s'alimenter, s'hydrater et récupérer après les efforts que la moindre activité lui demande. Il doit savoir se défendre en cas d'agression et éviter l'accident ou la maladie. Il doit être en mesure de se soigner en cas de maladie ou d'atteinte à son intégrité physique.

La communication avec les autres est d'une importance capitale.

Vivre est une rude épreuve ; vivre ensemble la facilite, mais la complique également.

La sécurité, la santé, l'enseignement et la libre disposition répondent aux besoins qu'appellent, jour après jour, une réponse de chacun. Ils constituent les atouts majeurs du vivre ensemble : il transforme ces besoins communs en valeurs essentielles, dont la collectivité prend soin. Si le groupe n'est plus en mesure de répondre aux attentes de ses membres en matière de sécurité, de santé, d'enseignement ou d'épanouissement sa dislocation se prépare. Des membres se détourneront du vivre ensemble : ils iront chercher mieux ailleurs ou prépareront une révolte.

Les valeurs essentielles sont des notions abstraites qui n'existent que sur papier. Elles attendent d'être concrétisées, ce qui requiert une organisation complexe des relations, qui s'établissent entre les membres de la collectivité.^{1/8} Les moyens disponibles et les attentes des membres déterminent le niveau de sécurité, de santé, d'enseignement et d'épanouissement que le vivre ensemble procure à ses membres.^{1/9}

^{1/6} Un prédateur, l'attaque par une autre tribu, un accident, une maladie, la vieillesse, une erreur de jugement.

^{1/7} En ce compris des enfants et des personnes âgées.

^{1/8} Également dans des sociétés que nous appelons, trop rapidement, "primitives".

^{1/9} Ce qui est magistralement décrit par T. PIKETTY dans *Capital et idéologie*. Paris, Seuil, 2019, 1198 p.

Les moyens et les attentes au 21^{ème} siècle en Europe occidentale ne sont point comparables à ceux du 10^{ème} siècle ou à ceux en Afrique au 21^{ème} siècle.

Pour les citoyens (h/f/x) de l'Union européenne (ci-après l'UE) les services sécuritaires, dont les Etats-membres se chargent, couvrent leur sécurité aux frontières de l'UE (la sécurité extérieure) et leur sécurité au sein de chaque Etat-membre (la sécurité intérieure). Ils concernent la sécurité alimentaire, la sécurité des infrastructures, la sécurité des machines, outils et produits, la sécurité routière...

Les soins de santé, dans leurs aspects préventif et curatif, prennent aussi une place très importante dans ses Etats-membres.

La prévention se fait au niveau de l'alimentation, de l'hébergement, des activités physiques et intellectuelles, du repos, de l'agrément des médicaments... La formation des médecins, des pharmaciens, des psychologues et du personnel soignant en fait partie, ainsi que la recherche médicale.

En cas d'accident, de maladie ou de vieillesse, le patient est suivi par des interventions médicales, des soins de santé et/ou des traitements médicaux. Des hospitalisations et des revalidations interviennent dans des structures adaptées. Des centres d'accueil et de soins viennent en aide aux personnes en perte d'autonomie.

L'enseignement et sa qualité déterminent l'intégration, la mobilité sociale, les contacts sociaux, les parcours professionnel et individuel. La transmission des savoirs se fait en milieu familial, scolaire et professionnel.^{1/10}

Idéalement l'enseignement se prolonge la vie durant. Une base générale, solide et entretenue, doit permettre à chacun de comprendre et de connaître les principes, finalité et règles de fonctionnement du vivre ensemble, ainsi que les liens qui existent entre les savoirs, aussi différents soient-ils. L'enseignement spécialisé ne devrait pas perdre le contact avec l'enseignement général.^{1/11}

La formation des enseignants, les programmes d'enseignement et les structures/outils d'enseignement sont les clés d'un enseignement et d'une éducation de qualité.

Le citoyen européen s'estime autonome parce qu'il se sent en sécurité, en bonne santé et instruit.

S'étant par hypothèse acquitté des tâches que le vivre ensemble implique, il dispose de temps libre qu'il utilise comme il veut et peut. De nombreuses possibilités l'attendent sur le chemin de la libre disposition et de

^{1/10} Le niveau d'enseignement des parents détermine souvent la vie et l'enseignement de leurs enfants (voy. R. WILKINSON et K. PICKET, *The spirit level. Why equality is better for everyone*, Londres, Penguin, 2010, 103-117).

^{1/11} L'évolution contraire s'est produite, notamment au sein des universités et des hautes écoles.

l'épanouissement, aussi longtemps que les services de sécurité, de santé et d'enseignement fonctionnent correctement.

23. Les valeurs essentielles sont interconnectées.

Directement ou indirectement, l'atteinte à la sécurité physique, psychique ou matérielle affecte la santé, l'enseignement et la libre disposition de la victime. Lorsque la sécurité n'est plus garantie par le groupe ou que l'insécurité règne, le "chacun pour soi" prend le dessus. Dans cette situation la libre disposition, l'enseignement et même la santé passent au second plan.

Quand la santé est défaillante ou affaiblie ^{1/12}, sans prise en charge adéquate en temps opportun, la sécurité du malade est mise en danger.^{1/13} La maladie, l'accident et la vieillesse réduisent la libre disposition et l'enseignement de la personne concernée, même quand la collectivité a prévu des soins de santé adéquats.

Aussi bien à titre individuel, qu'au niveau collectif, l'acquisition, la préservation, la transmission et le développement des savoirs sont indispensables aux autres valeurs essentielles.

La conception, l'organisation, la mise en œuvre, le maintien, le contrôle et le financement du vivre ensemble requièrent des connaissances solides et maîtrisées, qui concernent la sécurité, la santé, l'instruction et l'épanouissement de ses membres. Ces connaissances sont transmises par l'enseignement aux générations futures, qui ne repartiront dès lors pas de zéro. L'enseignement à un effet de levier sur le développement des savoirs.

A titre individuel, il permet au bénéficiaire de s'occuper en connaissance de cause de sa sécurité, sa santé, son instruction et/ou son épanouissement. Il encadre et enrichit le déroulement de la vie de chacun.

La libre disposition, qui est le prélude de l'épanouissement, dépend ^{1/14} du niveau de sécurité, de santé et d'enseignement du groupe et de chaque membre. En même temps, elle contribue à la sécurité, la santé et l'enseignement des bénéficiaires et de leur collectivité. Elle permet à chaque personne de donner à son existence le sens, qu'elle détermine dans les limites qui sont configurées par le vivre ensemble.^{1/15}

^{1/12} Peu importe la cause : un accident, la vieillesse, un virus ou une bactérie...

^{1/13} Le virus du "Covid-19" est un triste exemple ; F. SNOWDON, *Epidemics and society. From the black death to the present*, New Haven, Yale University Press, 2020, 608 p; W. SCHEIDEL, *The great leveller. Violence and the history of inequality from the stone age to the twenty-first century*, Princeton-Oxford, Princeton University Press, 2017, 504 p.

^{1/14} Aussi bien au niveau de la collectivité, qu'au niveau individuel.

^{1/15} Ce qui repose sur un équilibre difficile à trouver et qui demande beaucoup d'énergie et de doigté.

Certaines personnes voient leur vie comme une invitation permanente aux plaisirs, d'autres considèrent que le temps passé sur terre sert à préparer une vie (moins éprouvante) après la mort, d'autres encore pensent que le développement de leur corps et/ou de leur esprit est le meilleur passe-temps.^{1/16} Ces trois options, susceptibles de mille et une combinaisons, mènent à des trajectoires de vie personnalisées.

Souvent ces trajectoires améliorent la sécurité, la santé, l'enseignement ou l'épanouissement de la collectivité, mais elles peuvent aussi avoir l'effet inverse.

24. Malgré leurs liens étroits, les valeurs essentielles se comportent de temps à autre en frères ennemis.

Dans ces cas, elles entrent en conflit, aussi bien au niveau de la collectivité, que dans les relations horizontales qui s'établissent entre ses membres.

Ces conflits sont le plus visible en temps de grande crise. W. Scheidel ^{1/17} distingue quatre cavaliers de l'apocalypse. Il identifie les guerres de taille mondiale, les révolutions de grande envergure, les implosions de la structure étatique et les pandémies.^{1/18}

En période de grande crise, les valeurs essentielles se heurtent violemment. La pandémie du Covid-19 en a refait la démonstration. ^{1/19} La sécurité et la santé publiques, d'une part, et la libre disposition, d'autre part, se sont trouvées en face à face. Le confinement donnait la priorité à la sécurité et à la santé publiques ; le déconfinement à la libre disposition.

Beaucoup moins visibles qu'en temps de crise, ces conflits se produisent aussi et même sans arrêt dans la vie quotidienne.

Elles se manifestent notamment à l'occasion de l'établissement par les autorités publiques des budgets annuels.^{1/20}

Par le budget l'autorité publique se prononce sur les recettes qu'elle compte réaliser et sur la destination qu'elle entend leur donner. En allouant des recettes à une valeur essentielle ^{1/21}, ces moyens ne sont plus disponibles pour d'autres valeurs essentielles. La décision d'allocation des recettes se fonde sur une mise en balance et une pondération des valeurs essentielles en concurrence et détermine leur réalisation.

^{1/16} T.F. RUIZ, *The terror of history. On the uncertainties of life in western civilization*, Princeton-Oxford, Princeton University Press, 2011, 178 p.

^{1/17} W. SCHEIDEL, *The great leveller*, 504 p.

^{1/18} L'apocalypse a d'autres cavaliers à sa disposition : les catastrophes naturelles comme les dérèglements climatiques et écologiques ; les crises économiques, financières et monétaires de taille mondiale...

^{1/19} Voy notamment CE 27 avril 2020, arrêt n° 247.452 ; CE 22 décembre 2020, arrêt n° 249-315.

^{1/20} L'entité publique peut être un Etat, une Région, une Communauté, une province, une commune...

^{1/21} Par exemple, aux soins de santé.

Le conflit se manifeste également quand une personne se plaint d'une atteinte à sa sécurité ou à sa santé, qu'elle impute à une autre personne qui se prévaut de sa liberté, notamment d'entreprendre.

Il n'est, par exemple, pas exceptionnel que des biens, produits ou services s'avèrent dangereux pour l'utilisateur ou pour des tiers.

S'il est au courant de leur dangerosité ^{1/22} ou s'il devait en avoir connaissance ^{1/23}, le fournisseur ^{1/24} doit, en principe, neutraliser le danger.

S'il ne parvient pas à rendre ses biens, produits ou services inoffensifs, il doit renoncer à l'activité dangereuse ou faire en sorte que l'utilisateur est en mesure de s'en servir sans danger.

Il ne suffit pas de signaler le danger à l'utilisateur ou que le fournisseur se protège par une assurance de sa responsabilité civile.^{1/25}

Le fournisseur qui ne prend pas les mesures qui neutralisent le danger, externalise le risque, les coûts, les pertes et les dommages générés par son activité sur les victimes.^{1/26}

Dans ces situations, des valeurs essentielles entrent en collision : la liberté d'entreprendre du fournisseur, d'une part, et la sécurité et la santé des victimes, d'autre part.

Un arbitrage et une règle de conflit s'imposent. Il faut d'abord identifier les valeurs essentielles entrées en conflit, les mettre en balance et procéder à leur pondération, ce qui conduit à une décision raisonnée.^{1/27} Elle désignera la valeur essentielle qui l'emporte dans les circonstances d'espèce.

I.2. Les leçons de l'histoire

- 25.** Comme il vient d'être souligné, les besoins de l'être humain, transcendés en valeurs essentielles, se trouvent à l'origine du vivre ensemble.

Leur réalisation demande une organisation. Organisés, les membres savent comment ils doivent ou peuvent agir dans le cadre de leur vivre ensemble. Ils connaissent les interdictions et mesurent ce qu'ils peuvent attendre du vivre ensemble en matière de sécurité, de santé, d'enseignement et d'épanouissement.

^{1/22} La dangerosité se réfère au risque que le danger se produit et cause des coûts ou d'autres dommages à l'utilisateur ou à des tiers.

^{1/23} Parce qu'un fournisseur normalement prudent et raisonnable, se trouvant dans la même situation, aurait connaissance de la dangerosité.

^{1/24} Au sens large : le fabricant, le distributeur, le réparateur, l'importateur, le prestataire et ses agents d'exécution (employés, mandataires, préposés...).

^{1/25} Dont la prime devient un élément du coût de revient et, dès lors, est mise à charge des cocontractants.

^{1/26} Il peut s'agir de l'utilisateur du bien, produit ou service, de ses proches, de tiers ou de la collectivité.

^{1/27} Ce qui implique l'application d'une règle de conflit, sinon l'arbitraire l'emporte.

Comment cette organisation se réalise-t-elle?

Plusieurs possibilités sont à envisager, mais dans la majorité des cas ^{1/28} l'organisation est le fait d'une ou de plusieurs personnes, qui parviennent à imposer leur autorité aux autres membres du vivre ensemble.

Leur autorité a des sources aussi diverses que leur âge, leur expérience, l'accès aux vivres ou à l'eau potable, leur force, leur intelligence, leur richesse, leur contact avec les divinités ou ancêtres, leur popularité, le hasard, leur consanguinité ou une combinaison de ces éléments.

Leur autorité se concrétise par des décisions qui comportent des ordres ou des interdictions, imposées aux "autres".

A elles seules des décisions ne suffisent pas : l'organisation du vivre ensemble résulte de leur exécution.

Les gouvernants l'obtiennent par la concertation ^{1/29} ou, plus simple et plus commode, par la contrainte. L'autorité implique en effet la possibilité de recourir à des sanctions et à des contraintes, quand les décisions des gouvernants sont méconnues.

L'autorité est un bien d'une grande rareté et très prisé du fait qu'elle permet au(x) gouvernant(s) d'imposer ses (leurs) décisions aux "autres".

Sans doute l'histoire réserve-t-elle quelques surprises à ce sujet, mais en règle générale les gouvernants ne prennent pas des décisions à leur désavantage. Ils font en sorte que leurs décisions préservent et servent leurs intérêts, ainsi que ceux de leurs familles et fidèles.^{1/30}

Parfois animée par des bonnes intentions à l'entame du règne, l'autorité se transforme, le plus souvent, rapidement en cours de route. L'organisation du vivre ensemble est très vite conçue et mise en œuvre comme une chasse aux trésors, réservée aux gouvernants et aux bénéficiaires qu'ils désignent.

Dans ce scénario, tristement classique, l'accumulation et la concentration illimitées de revenus et richesses constituent la finalité de l'autorité publique, qui, en cette matière, fait preuve de la plus grande imagination.

Les valeurs essentielles sont prises très au sérieux dans le cercle fermé des gouvernants, mais se réduisent à très peu ou rien pour les "autres".

L'élite gouvernante calme le jeu en prétendant que le "bien-être" des gouvernés dépend avant tout de son bien-être.^{1/31}

Dans une certaine mesure, "l'argument" a du sens. L'arrivée d'un nouveau gouvernant, après un changement de régime, n'augure rien de bon pour les

^{1/28} L'histoire est un enchaînement d'exemples en ce sens.

^{1/29} La concertation peut précéder la prise de décision.

^{1/30} Des personnes qui, dans leur propre intérêt, consolident l'autorité des gouvernants.

^{1/31} Opinion qui se trouve aussi à l'origine du libéralisme économique.

gouvernés vaincus. Les nouveaux maîtres ont encore moins de scrupules à l'égard de leurs nouveaux "sujets".^{1/32}

Jusqu'au début du vingtième siècle, il n'était pas exceptionnel, également en Europe, que les gouvernés appartenient aux propriétaires des terres qu'ils cultivaient. Nés à un endroit, ils n'avaient pas le droit de le quitter. Ils suivaient le sort des terres et devaient s'accommoder des "contributions", que le propriétaire décrétait.

Dans ces conditions, le pouvoir politique est devenu l'enjeu de guerres (civiles), de révoltes, de révolutions et d'autres conflits qui ont "agrémenté" l'histoire du genre humain. Invariablement, les gouvernés en payaient le prix fort.^{1/33}

26. Dans ce décor, des régimes politiques très différents se sont développés, caractérisés par les personnes qui contrôlaient (contrôlent) le pouvoir politique et déterminent dès lors l'organisation du vivre ensemble : des dictatures, des théocraties, des aristocraties, des oligarchies, des ploutocraties, des méritocraties, des juntes militaires, des régimes communistes, des démocraties...

Ils ont en commun qu'ils reposent sur une idéologie, faite de principes, d'une finalité et de règles de fonctionnement, déterminés par les gouvernants à leur convenance.

Les conditions de vie ^{1/34} des personnes qui se trouvent sous leur autorité, sont déterminées par l'organisation du vivre ensemble, qui résulte des décisions des gouvernants.

A l'exception de la démocratie, les régimes politiques ont un autre point en commun : le pouvoir politique est exercé et contrôlé par une minorité gouvernante. Elle dépasse rarement 3 à 5 % de la population.^{1/35}

Jusqu'au dix-neuvième siècle, la minorité gouvernante se composait en Europe occidentale essentiellement de l'aristocratie et du clergé.^{1/36} L'aristocratie se chargeait, en théorie, de la sécurité extérieure et intérieure ; le clergé réunissait les autres savoirs. Il s'occupait de l'enseignement et de la santé, réservés quasiment exclusivement aux gouvernants et à leurs proches.

^{1/32} S. SASSEN, *Expulsions – Brutality and complexity in the global economy*, Cambridge – Londres, The Belknap press, 2014, 298 p.

^{1/33} Ce résumé des "exploits" humains est emprunté à D. GRAEBNER, *Debt. The first 5000 years*, New York, Melville House, 2011, 534 p.; Y. HARARI, *Sapiens. A brief history of humankind*, Londres, Vintage, Books, 2011, 498 p.; T. PIKETTY, *Capital et idéologie*, 1198 p.

^{1/34} Qui déterminent le niveau de sécurité, de santé, d'enseignement et d'épanouissement au sein du vivre ensemble.

^{1/35} Voy T. PIKETTY, *Capital et idéologie*, 71-125.

^{1/36} En France, la révolution de 1789 a permis à la haute bourgeoisie de prendre la place du clergé dans la minorité gouvernante, plus rapidement qu'ailleurs.

Le troisième point que les régimes politiques ont en commun, a déjà été évoqué : les gouvernants utilisent le pouvoir politique à leur profit (exclusif).

L'aristocratie, sous la conduite de dynasties couronnées, et l'Eglise (le clergé) ont fait "bon usage" de leur pouvoir politique en Europe occidentale. En nombre très modeste 1/37, cette minorité gouvernante détenait 80 à 90 % des richesses et encaissait 50% des revenus.1/38

Les gouvernés, souvent des "serfs", vivaient dans le dénuement, frôlant le seuil de subsistance. D'une façon ou d'une autre, les gouvernants mettaient la main sur tous les surplus.1/39

La situation des gouvernés n'a pas été améliorée lorsque le pouvoir politique a fait l'objet d'une centralisation et que des Etats-nations, mieux organisés et outillés, ont fait leur apparition.

Ces évolutions touchaient la minorité gouvernante, dont la composition changeait. L'aristocratie a perdu des plumes, mais la perte était bien plus sévère pour le clergé et l'Eglise.

Devenue riche par le commerce, la finance et la colonisation 1/40, les places vacantes ont été accaparées par la haute bourgeoisie, qui a pris le contrôle de la minorité gouvernante. L'aristocratie s'est maintenue à bord en s'adaptant aux nouvelles sources de revenus et de richesses.1/41

- 27.** Le changement de contrôle s'est surtout produit dans la deuxième partie du dix-neuvième siècle. L'industrialisation, alimentée par le colonialisme, a donné une impulsion aux investissements, à la finance et au commerce (international), que la planète n'avait pas encore expérimentée. Les revenus et les richesses "tombaient" du ciel, à tout le moins pour la minorité gouvernante.

La vieille aristocratie 1/42 et la haute bourgeoisie se transformèrent en quelques décennies en élite économique et financière. Elle contrôlait d'une main de maître l'industrie, la finance et l'exploitation (honteuse) des colonies.

La composition de la minorité gouvernante a changé, mais sa taille et son idéologie sont restées inchangées. Les techniques d'accumulation et de concentration illimitées de revenus et de richesses sont restées les mêmes, dans un nouveau cadre. Leur efficacité avait par ailleurs fait ses preuves des

1/37 Qui dépassait rarement 3 à 5 % de la population.

1/38 T. PIKETTY, *Capital et idéologie*, 116-120 et 161-173 (dans des sociétés agricoles la terre est et était la richesse principale).

1/39 Tout ce qui dépassait le seuil de subsistance de "leurs" sujets.

1/40 L'extraction des richesses des territoires "colonisés" et ensuite l'industrialisation (voy PIKETTY, *Capital et idéologie*, 245-427).

1/41 Devenant ainsi une partie de la haute bourgeoisie malgré elle (voy. K. PISTOR, *The code of capital*, 23-46)..

1/42 Qui, une nouvelle fois, avait su s'adapter aux nouvelles "opportunités".

siècles durant. Le système économique et financier se dotait à cette époque d'un fondement théorique, "le libéralisme économique".

Alors que la richesse nationale explosait ^{1/43}, sa répartition ne bougeait pas. L'élite continuait à s'attribuer au moins 50% des revenus et s'estimait le heureux propriétaire de 80 à 90 % des richesses. ^{1/44} La part des 1% les plus nantis avoisinait 20% des revenus et 50% des richesses.

L'inégalité patrimoniale entre les plus pauvres et les plus nantis n'avait sans doute jamais été plus importante. Un gouffre séparait leurs conditions de vie.

Il n'y avait que l'élite économique et financière qui se plaisait pendant la "belle époque".

Elle avait toutes les raisons d'être satisfaite : elle contrôlait les pouvoirs politique, économique, financier et intellectuel. ^{1/45}

Brièvement envisagé lors de la révolution française, le principe d'égalité n'avait pas été concrétisé ou traduit en suffrage universel. Le suffrage était, au contraire, censitaire. Seules les personnes de sexe masculin qui payaient des impôts directs dont le montant dépassait le seuil requis, fixé par le législateur ^{1/46}, avaient un droit de vote et étaient éligibles.

Sans exception, les lois étaient taillées à la mesure de cet électorat masculin et nanti. Le droit civil et commercial étaient des tapis rouges pour les intérêts économiques et financiers de l'élite.

Bien que brillamment appliqué par l'élite, le modèle économique souffrait d'une faiblesse.

Alimentée par des "importations" en provenance des colonies, la production industrielle se faisait au moindre coût. Les salaires payés aux ouvriers n'y échappaient pas. L'offre en main d'œuvre dépassait par ailleurs largement la demande. Les ouvriers se sont vu(e)s imposer des salaires et des conditions de travail de misère.

Leur pauvreté se transformait inexorablement en pauvreté extrême. ^{1/47}

^{1/43} Grâce à l'exploitation des colonies et des "ouvriers" dans les pays colonisateurs.

^{1/44} T. PIKETTY, *Capital et idéologie*, 163.

^{1/45} Seule l'élite accédait à l'enseignement.

^{1/46} Déjà sous le contrôle de l'élite économique et financière.

^{1/47} Sur la différence entre la pauvreté et l'extrême pauvreté : A. BANERJEE et E. DUFLO, *Économie utile pour des temps difficiles*, Paris, Seuil, 2020, 373-434.

Privé(e)s de sécurité ^{1/48} et de santé ^{1/49}, les travailleurs ont finalement réagi. Émeutes et grèves éclatèrent ; dans un premier temps elles furent écrasées par l'élite avec une violence démesurée. ^{1/50}

Voyant que ces réactions musclées ne mettaient pas fin aux destructions, l'élite économique et financière a commencé à faire des concessions, voulant à tout prix préserver ses activités lucratives.

- 28.** La première guerre mondiale a mis fin à la belle époque et a profondément modifié les rapports entre la minorité gouvernante (l'élite économique et financière) et les gouvernés.

Le tribut le plus lourd en vies humaines, en blessures, en familles brisées et en santés détruites a été payé par les gouvernés. La guerre avait en outre détruit une partie de la richesse de l'élite.

La reconstruction des pays sinistrés dépassait les moyens, la volonté ou l'ambition de l'élite.

Elle s'appuyait sur les gouvernés, qui en contrepartie avaient des exigences politiques à faire valoir.

A contrecœur sans le moindre doute, l'élite a accepté de se séparer du pouvoir politique. En Belgique le suffrage universel, réservé au genre masculin, et l'éligibilité (hommes et femmes) ont été accordés en 1919. ^{1/51}

A partir de cette année, le pays n'était plus une oligarchie ploutocrate, mais en passe de devenir une démocratie. Dorénavant, le pouvoir politique était contrôlé par des électeurs (masculins), même s'ils étaient très majoritairement incultes, illettrés et surtout très pauvres.

En Belgique, comme dans d'autres pays européens, cette situation politique était inédite : les gouvernants seraient/étaient des représentants politiques d'électeurs, novices en politique.

L'élite évincée redoutait la situation et craignait le pire, malgré le constat qu'elle conservait le contrôle des pouvoirs économique, financier et intellectuel. Elle continuait aussi, pendant longtemps, à avoir des antennes fidèles dans l'administration et dans le pouvoir judiciaire.

Mesurant le traitement qu'elle avait réservé sans scrupules aux gouvernés, l'élite prenait des "précautions". Avec le basculement démocratique, la fraude et l'évasion fiscales ont pris leur envol. ^{1/52}

^{1/48} En l'absence de toute protection (sociale) en cas d'accident ou de maladie.

^{1/49} Le travail s'effectuait souvent dans des conditions insalubres.

^{1/50} Réaction classique et prévisible, jusqu'à nos jours.

^{1/51} La Constitution et la loi électorale ne seront modifiées qu'en 1921 ; la France avait déjà introduit le suffrage universel masculin depuis 1851.

^{1/52} Voy. G. ZUCMAN, *La richesse cachée des nations. Enquête sur les paradis fiscaux*, Paris, Seuil, 2013, 17-19.

Le manque d'expérience et de compétences politiques, combiné avec des combats d'arrière-garde orchestrés par l'élite qui défendait bec et ongles le moindre privilège, ont conduit à des situations qui se sont terminées en catastrophes pendant toute la première partie du 20^{ème} siècle. Les atrocités d'un communisme impérialiste, que Lenin et Stalin ont "imaginé", ont fait sombrer la Russie et l'Europe de l'Est. Les compensations exigées de l'Allemagne par les "vainqueurs" à la fin de la première guerre mondiale ont étranglé ce pays et son peuple. L'impasse dans laquelle ils se trouvaient, était un terrain fertile et explosif pour le communisme et le nazisme. Après l'élimination sanglante du mouvement communiste, le nazisme d'Hitler, également impérialiste, a voulu conquérir le reste de l'Europe et, sans doute, du monde. D'autres pays ont suivi son exemple (l'Italie, le Japon...).

Devenue poudrière, l'Europe a en outre été secouée par une crise financière et économique qui a éclaté en 1929 aux Etats-Unis. Ses effets se sont fait sentir durant les années 1930, aggravant la précarité allemande et l'ascension nazie.

- 29.** Lorsque, sur ordre du "Führer", les troupes allemandes ont entamé leur descente aux enfers, elles ont non seulement mis l'Europe, mais aussi d'autres continents à feu et à sang.

Quand les alliés sont venus au bout du nazisme et du fascisme guerriers en 1945, la destruction des richesses s'est avérée beaucoup plus importante qu'en 1918.

L'élite économique et financière chancelait. Une partie s'était par ailleurs discréditée en se laissant séduire par l'effort de guerre des perdants. Sous l'influence d'idées communistes, le pouvoir économique et financier de l'élite était contesté.

Le redressement des continents et des pays dévastés dépendait une fois de plus d'un effort collectif et immédiat, à prendre à cœur par les gouvernés.

Dans ce cadre, les femmes ^{1/53} qui avaient contribué sans compter à la victoire sur le nazisme et qui joueraient un rôle capital ^{1/54} dans la reconstruction, ont obtenu le droit de vote en 1948.

Hommes et femmes de nationalité belge, ayant atteint l'âge de la majorité politique, disposaient ainsi d'un droit de vote universel, unique et obligatoire et étaient éligibles.

^{1/53} Qui réclamaient déjà le droit de vote pendant la "belle époque".

^{1/54} Il était prévu qu'elles combineraient leurs travaux au foyer avec des activités rémunérées, suivant l'exemple des Etats-Unis.

Pour la première fois dans l'histoire du pays, il constituait une démocratie. Le peuple 1/55, représenté par ses électeurs, contrôlait effectivement le pouvoir politique.1/56

Pour la première fois, les gouvernants n'étaient plus les représentants d'une minorité élitare, mais d'une majorité d'électeurs (50% + 1), qui avaient exercé leur droit de vote universel, unique et obligatoire.

Réunis en législateurs, leurs représentants politiques avaient pour mission d'exercer le pouvoir politique en leur nom et pour leur compte, mais dans l'intérêt de toute la Nation. Conformément à la finalité de tout pouvoir politique, les législateurs devaient s'en servir afin d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble des gouvernés, de sorte que tous disposeraient des meilleures conditions de vie possible.

- 30.** Les principes, la finalité et les règles de fonctionnement démocratiques, introduits avec les suffrage universel (unique et obligatoire) étaient tout simplement des innovations historiques.

La démocratie n'est en effet pas née avec les Grecs, les Romains ou la révolution française, mais au milieu du vingtième siècle.

Dans l'antiquité et au 18^{ème} siècle, les femmes n'avaient pas de droits et certainement pas celui de voter. A ces époques, l'esclavage et le servage prospéraient : esclaves et serfs, même masculin, n'avaient pas de droits politiques ou autres.

Pourquoi a-t-il fallu autant de siècles avant d'arriver à la démocratie ? 1/57
Comment s'explique-t-il que les gouvernés 1/58 ne se sont pas réunis plutôt, mettant fin aux conditions de vie misérables, imposées par une (petite) minorité gouvernante et élitare ?1/59

Plusieurs éléments de réponse viennent à l'esprit. Il y a d'abord le poids du nombre.

A première vue une minorité de 2 à 5% d'une population déterminée semble fragile et à portée de main d'une majorité qui, par hypothèse, a pris la décision de la déloger.

Un exemple théorique démontre que le poids du nombre est un obstacle sérieux. Sur une population de 10.000 personnes, la minorité se compose de 200 à 500 personnes. Quand il s'agit d'une population d'un ou de dix millions

1/55 "Demos" en grec.

1/56 Il a encore fallu plusieurs décennies avant que des femmes sont devenues actives, en nombre, sur la scène politique.

1/57 Et qu'elle se laisse toujours attendre à des très nombreux endroits de la planète ?

1/58 Même s'ils n'étaient (sont)pas les plus forts, malins..., ils réunissaient (réunissent) au moins 95% de la population.

1/59 Qui, au vu de tous, se réservait des conditions de vie inatteignables pour la majorité, qui en supportait pourtant le coût.

de personnes, la minorité réunit 20 à 50.000 personnes (sur un million) ou 200.000 à 500.000 personnes (sur dix millions).

Si ces personnes contrôlent les pouvoirs politique, économique, financier et intellectuel l'ampleur de la difficulté commence à se dessiner.

Un nombre important de gouvernés est en effet "employé" par la minorité gouvernante ou fait des affaires avec elle. Directement ou indirectement, leurs conditions de vie dépendent économiquement et financièrement, des personnes qui font partie de la minorité gouvernante.

Sur une population d'un million de personnes, la minorité gouvernante se compose de 20 à 50.000 personnes, mais facilement 200.000 à 500.000 personnes dépendront économiquement et financièrement d'eux.

Sur une population de dix millions de personnes, la minorité gouvernante compte 200.000 à 500.000 personnes, alors que 2 à 5 millions d'autres dépendent d'eux.

Il y a dès lors des fortes chances que les gouvernés mécontents se heurtent à un mur, en dépit des mauvaises conditions de vie qu'ils partagent tous.

Au poids du nombre s'ajoute celui des traditions ^{1/60} et l'appréhension qu'inspirent l'inconnu et le lendemain, dont la minorité gouvernante se sert habilement.

Il y a également, à ne pas oublier, le recours à la violence, aux forces armées dont la minorité gouvernante détient le monopole : elle élimine les récalcitrants au premier signe et décourage ainsi les autres.

Il y a, enfin, l'absence d'alternative. Partout et par tous les temps les gouvernés ont fait l'expérience des monts et merveilles, qui leur ont été promis par des "illuminés" ^{1/61}, qui s'attaquaient à une minorité gouvernante.

Une fois conquis le pouvoir à l'aide des gouvernés, ceux-ci retombaient, en peu de temps, dans les mêmes travers avec une nouvelle élite gouvernante, qui "oubliait" les promesses faites, avec une facilité déconcertante.

Ces éléments, sans doute à compléter par d'autres, ont emprisonné les gouvernés dans un cercle infernal des siècles durant. Il s'est brièvement (?) ouvert au vingtième siècle au prix de deux guerres mondiales, entrecoupées par une crise financière et économique profonde.

De ces débâcles sont sortis les principes, la finalité et les règles de fonctionnement démocratiques.

^{1/60} Souvent d'inspiration religieuse.

^{1/61} Qualification parmi de nombreuses autres.